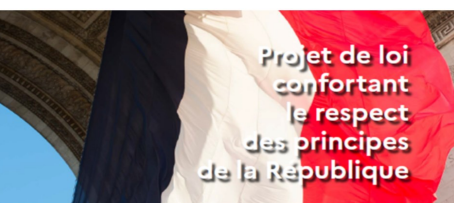


# DES PERSONNELS DES PRÉFECTURES MERCI M. LE MINISTRE



LORS D'UN DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LE RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE, M DARMANIN A RÉAGI FERMEMENT FACE A L'ATTAQUE VERBALE D'UN DÉPUTÉ A L'ENCONTRE DES FONCTIONNAIRES DE PRÉFECTURE.

LES FONCTIONNAIRES DES BUREAUX DES ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ LA CIBLE DE CRITIQUES D'UN DÉPUTÉ.  
M DARMANIN A COMDANNÉ SANS HÉSITATION DE TELS PROPOS ET A PRONÉ LA QUALITÉ, LE SÉRIEUX DU TRAVAIL DES FONCTIONNAIRES DES PREFECTURES, ET EN PARTICULIER, LES COLLÈGUES DES BUREAUX DES ASSOCIATIONS.



## **BRAVO ...MAIS ATTENTION...**

**Le projet de loi confortant le respect des principes de la République** prévoit un **renforcement des missions des préfets** vis-à-vis des associations par 3 mesures :

- Délivrer des agréments de l'État et des subventions publiques à la souscription, par la structure associative, d'un « contrat d'engagement républicain » ;
- Contrôler l'usage et le fonctionnement des fonds de dotation, pour éviter le détournement de la finalité d'intérêt général ;
- Permettre la dissolution administrative des associations troublant gravement l'ordre public ou appelant à la discrimination, à la haine ou à la violence ...

**⚠ Ce rajout de missions risque de déséquilibrer encore un peu plus les préfetures, en l'absence de compensation en effectifs. Les bureaux chargés de la gestion des associations (entre autres) sont-ils dimensionnés pour accueillir plus de missions ? Encore une affaire à suivre de près.**

